

Commune FAVERGES
N° de contrat 24021
Date 18/04/24

74123

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le 11/06/2024
 ID : 074-200054138-20240529-DEL_2024_V_95-DE
 Votre interlocuteur administratif : **Gabriela ROUPIOZ**

**PLAN DE FINANCEMENT
 PROGRAMME 2024**

OPERATION : Chemin de la Vie Plaine

Nombre de candélabres : 17
 Nombre de consoles : 0

Numéro d'opération : 22238				Opération : Chemin de la Vie Plaine			REPARTITION DU FINANCEMENT									
Code programme	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense	Participation du Syane				Participation de la commune				
								Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge du Syane	Total Syane	Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge de la commune	Total commune	
Electricité																
MURP	22238	00		Mise en souterrain pose réseau - Commune urbaine	194 359,18 €	38 871,84 €	233 231,02 €	40%	77 743,67 €	38 871,84 €	116 615,51 €	60%	116 615,51 €	0,00 €	116 615,51 €	
MURD	22238	01		Mise en souterrain dépose réseau - Commune urbaine	8 979,90 €	1 795,98 €	10 775,88 €	40%	3 591,96 €	1 795,98 €	5 387,94 €	60%	5 387,94 €	0,00 €	5 387,94 €	
MUB	22238	02		Mise en souterrain branchements - Commune urbaine	45 261,79 €	9 052,36 €	54 314,15 €	40%	18 104,72 €	9 052,36 €	27 157,08 €	60%	27 157,07 €	0,00 €	27 157,07 €	
Sous-total					248 600,87 €	49 720,18 €	298 321,05 €		99 440,35 €	49 720,18 €	149 160,53 €		149 160,52 €	0,00 €	149 160,52 €	
Eclairage public																
EPI	22238	03		Eclairage Public coordonné avec enfouissement BT	61 900,58 €	12 380,12 €	74 280,70 €	30%	18 570,17 €	12 182,04 €	30 752,21 €	70%	43 330,41 €	198,08 €	43 528,49 €	
BF	22238	04		Eclairage Public - Remplacement "Ballons fluos" - Communes disposant d'un	12 041,69 €	2 408,34 €	14 450,03 €	60%	7 225,01 €	2 369,81 €	9 594,82 €	40%	4 816,68 €	38,53 €	4 855,21 €	
Sous-total					73 942,27 €	14 788,46 €	88 730,73 €		25 795,18 €	14 551,85 €	40 347,03 €		48 147,09 €	236,61 €	48 383,70 €	
													FCTVA = 16,404 % du TTC			
Réseaux de Télécommunications*																
OR	22238	05		Rétablissement réseau Orange	76 756,92 €	15 351,38 €	92 108,30 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100%	76 756,92 €	15 351,38 €	92 108,30 €	
Sous-total					76 756,92 €	15 351,38 €	92 108,30 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €		76 756,92 €	15 351,38 €	92 108,30 €	
TOTAL					399 300,05 €	79 860,02 €	479 160,08 €		125 235,53 €	64 272,03 €	189 507,56 €		274 064,53 €	15 587,99 €	289 652,52 €	

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune : 3 % du montant total TTC (hors Génie Civil pour Fibre Optique - Collecte)	14 374,80 €
--	--------------------

La contribution au budget de fonctionnement du Syane fera l'objet d'un règlement séparé sous forme de fonds propres conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué après la réception de la première facture de travaux.

La participation de la commune sur les travaux et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme de fonds propres:

- 80 % de la quote-part, soit **231 722,02** euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.
- 80 % de la contribution au budget de fonctionnement, soit **11 499,84** euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.